

## **14 juillet 2025**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25 rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham, le lundi 14 juillet 2025 à 19h30, à laquelle sont présents : M. Steve Roy, M. Michel Blondin, Mme Cathy Bishop, M. Éric Pariseau, Mme Sonia Roberge; formant quorum sous la présidence du maire Serge Tremblay.

Mme Geneviève Boutin, directrice générale, greffière-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

M. Serge Tremblay constate le quorum, ouvre la séance et ouvre la séance.

M. Serge Tremblay fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Éric Pariseau d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

### **Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 2 juin 2025
4. Adoption des comptes à payer
5. Dépôt des comptes relatifs à la délégation de pouvoir de la direction générale
6. Dépôt confirmation paiement déduction à la source
7. Période de questions sur les comptes
8. Rapport des élus
9. Dépôt des états financiers de la Régie des 3 Monts
10. Adoption du règlement 459 la rémunération du comité consultatif d'urbanisme
11. Résolution acquisition tracteur
12. Résolution lettre d'appui QADA
13. Résolution OASIS
14. Résolution adoption du rapport annuel Schéma couverture de risque MRC Arthabaska
15. Résolution ajout d'une barrière escalier extérieure
16. Résolution dépôt à toute heure, Caisse Desjardins
17. Offre d'accompagnement PRIMEAU, Techni-Consultant
18. Offre d'accompagnement TECQ 2024-2028, Techni-Consultant

19. Dépôt de la liste des contrats conclus avec un employé, une entreprise ou un élu
20. Varia
  - a. Octroi mandat de la boîte d'urbanisme
  - b. Remboursement déplacement, Sonia Roberge
  - c. Démission Camille O'Byrne
  - d. Résolution octroi contrat Auger Sécurité
21. Correspondances diverses
  - a. MIRA
22. Période de questions
23. Clôture et levée de la séance

Les personnes élues ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2025 et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture. L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2025 est proposée par Mme Sonia Roberge. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

### **ADOPTION ET PAIEMENT DES COMPTES**

Le montant du compte en banque s'élève au 30 juin 2025 à 97 765.22\$.

L'adoption des comptes est proposée par Mme Cathy Bishop. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

#	Fournisseurs	Description	Remb/Subv	Montant
1	Vivaco	cadenas, chaînes		95,18 \$
2	Croix-Rouge Canadienne	entente annuelle		225,00 \$
3	Alain René, 1296,34\$	surveillance avril		648,17 \$
		surveillance mai		648,17 \$
4	Techni-Consultant	PRIMEAU	PRIMEAU	1 552,16 \$
5	Buropro, 698,57\$	fourniture de bureau		23,21 \$
		Trousse anxiété	PSM	675,36 \$
6	Uline	BBQ	Politique famille	733,07 \$

7	Poste Canada, 72,04\$	consultation publique		36,02 \$
		journal		36,02 \$
8	Brico Béton	creusé fossé 2e rang sud		195,17 \$
9	SPAA	2e versement		752,70 \$
10	MRC Arthabaska, 6 285,39\$	inspection janvier à mars 2025		2 516,31 \$
		Écocentre RDD		12,83 \$
		traitement déchets		1 046,08 \$
		collecte déchets		2 240,93 \$
		collecte verre		10,15 \$
		vidange des boues	remb citoyens	425,62 \$
		Écocentre lors de collecte		33,47 \$
11	Excavation Marquis Tardif, 5120,54\$\$	niveleuse		1 991,95 \$
		transport sable warwick		377,81 \$
		niveleuse		2 750,78 \$
12	Somavrac, 24 229,44\$	calcium		14 037,40 \$
		calcium		10 192,04 \$
13	Tourisme Centre-du- Québec	distribution 2025-2026, cartes des attraits	FRR volet 2	344,93 \$
14	Centre de service scolaire des Bois-Francs	reprographie cartes des attraits	FRR volet 2	199,42 \$
15	Télébec	téléphone usine		114,93 \$
16	EXP, 9 210,31\$	suivi diverses routes: rapport	TECQ	4 415,04 \$
		rang 11	TECQ	4 795,27 \$
17	Serge Leblanc CPA inc, 9870,61\$	rapport audit pour la TECQ 2019-2023		1 897,09 \$
		état financier 2024		7 973,52 \$
18	Chem Action, 198,91\$	solution PH		55,19 \$
		électrolyte pour sonde		143,72 \$
19	Eurofin, 275,94\$	analyse eau		217,30 \$
		analyse eau		58,64 \$
20	Gaudreau Environnement	bac à compost		486,17 \$
21	Solmatech	suivi rang 11	TECQ	1 162,63 \$
22	Centre du camion Gauthier	réparation charue		6 886,96 \$

		<b>Total:</b>	<b>70 006,41 \$</b>

## DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La liste des comptes relatifs à la délégation de pouvoir de la direction générale est déposée.

1	Karine Villeneuve	Ménage mai		365,50 \$
2	Pluritec	études préparatoires		2 383,43 \$
3	Sogetel, 752,17\$	central alarme		29,95 \$
		centre communautaire		29,95 \$
		internet	remb. citoyen	692,27 \$
4	Hydro-Qubec, 724,78\$	15 Principale		567,89 \$
		lumières de rue		156,89 \$
5	Bionest	réparation 13 Principale		250,62 \$
6	Super C	collation Mission CAP	FRR volet 4	50,28 \$
	IGA	collation Mission CAP	FRR volet 4	11,99 \$
7	Canadian Tire	bac à fleurs	FRR volet 4	45,20 \$
8	Canac, 214,73\$	pinceaux		16,17 \$
		terre et asphalte		169,24 \$
		ciment	Politique famille	29,32 \$
9	Le peinturier	antirouille		298,91 \$
10	Walmart	collation consultation publique		22,86 \$
11	Cartouche à rabais	encres		403,53 \$
12	Pharmacie Steve Roy	trousse de premier soin		48,32 \$
13	Mario St-Cyr	allocation véhicule et cellulaire		496,61 \$
14	Karine Villeneuve	ménage juin 2025		306,00 \$
15	Poste Canada	achat timbres		142,57 \$
16	Agence du revenu du Canada	déduction à la source		2 287,87 \$
17	Revenu Québec	déduction à la source		6 216,41 \$
18	Santinel	formation	FRR4, Ham-Nord, Comité	1 034,78 \$
18	Employés et élus			29 875,98 \$



<b>Total:</b>	<b>45 932,54 \$</b>
---------------	---------------------

### **DÉPÔT DE LA CONFIRMATION DES PAIEMENTS DES DÉDUCTIONS À LA SOURCE**

Mme Geneviève Boutin dépose les rapports et la preuve de paiement des déductions à la source datée du 30 juin 2025 et payée le 2 juillet 2025.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES COMPTES**

M. Réjean Dupras souhaite avoir un suivi sur le financement et les dépenses du service internet municipal.

### **RAPPORT DES ÉLUS**

Mme Cathy Bishop parle de la réussite de la fête de la Pêche organisée par Pêche Nicolet et la FADOQ de Notre-Dame-de-Ham.

Mme Sonia Roberge mentionne que la bibliothèque de Notre-Dame-de-Ham fait partie des 12 bibliothèques du Réseau biblio CQLM a avoir obtenu la cote 5.

### **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA RÉGIE DES 3 MONTS**

Mme Geneviève Boutin dépose les états financiers de la Régie incendie des 3 Monts.

### **2025-07-14-01 ADOPTION DU RÈGLEMENT 459 LA RÉMUNÉRATION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Considérant que le conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham juge opportun de revoir les dispositions relatives à la rémunération des membres du comité;

Considérant que le conseil possède les pouvoirs de constituer un comité en vertu des articles 146 à 148 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU** qu'un avis de motion a été donné par Mme Sonia Roberge en même temps que la présentation du projet de règlement lors de la séance du 2 juin 2025.

En conséquence, il est proposé par M. Éric Pariseau et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham adopte le règlement numéro 459 modifiant le règlement numéro 88-02 afin de modifier la rémunération des membres du comité consultatif d'urbanisme

Et qu'il soit ordonné ce qui suit :

#### **Article 1 Préambule**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

#### **Article 2 But du règlement**

Le présent règlement vise à modifier les montants de rémunération des membres du comité consultatif d'urbanisme.

#### **Article 3 Date effective**

Le présent règlement rétroagira au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

#### **Article 4 Rémunération des membres du comité**

L'article 12 du règlement numéro 88-02 constituant le comité consultatif d'urbanisme est modifié de façon à augmenter le montant de la rémunération des membres et se lit comme suit :

*12. Le comité présente à chaque année, au mois d'octobre, les prévisions de ses dépenses.*

*Sont admissibles, les dépenses relatives aux frais de déplacement, aux frais réellement encourus lors des voyages autorisés par le conseil municipal et des frais fixes de 25\$ par réunion du Comité pour les membres qui ne sont pas membres du Conseil municipal.*

### **Article 5 Abrogation**

Le présent règlement abroge le règlement numéro 88-02.

### **Article 6 Entrée en vigueur**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

### **2025-07-14-02 RÉOLUTION ACQUISITION TRACTEUR**

Conditionnellement à la vérification et à l'essai du tracteur proposé,

Il est proposé par Mme Sonia Roberge et adopté à l'unanimité des conseillers présents de :

- d'octroyer à Centre agricole Wotton le contrat d'acquisition d'un tracteur et équipement de déneigement par crédit-bail tel que soumissionné au montant de 126 350\$ (+taxes);
- de nommer M. Serge Tremblay, maire, et Mme Geneviève Boutin, directrice générale greffière-trésorière à signer tout document à l'entente de crédit-bail.

### **2025-07-14-03 RÉOLUTION LETTRE D'APPUI QADA**

Il est proposé par Mme Sonia Roberge et adopté à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham appuie le projet Québec Amie des Aînés du Comité récréatif N.D.H. inc en fournissant les locaux gratuitement et en faisant la promotion des activités liées au projet.

### **2025-07-14-04 RÉOLUTION OASIS**

SUR LA PROPOSITION DE M. Steve Roy et adopté à l'unanimité des conseillers présents, IL EST RÉSOLU

- d'autoriser Mme Geneviève Boutin, directrice générale greffière-trésorière, comme personne autorisée à agir au nom de la Municipalité pour le dépôt de la demande de financement au programme OASIS et à signer la convention d'aide financière.
- La municipalité de Notre-Dame-de-Ham s'engage à payer sa part des coûts du projet.

**2025-07-14-05 RÉOLUTION ADOPTION RAPPORT ANNUEL DU  
SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE DE LA MRC  
D'ARTHABASKA**

Communication est donnée d'un rapport, relatif au rapport annuel d'activités 2024 dans le cadre du Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska à être présenté au ministère de la Sécurité publique.

**ATTENDU** l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques le 23 mars 2009;

**ATTENDU** l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie qui prescrit à toute autorité locale ou régionale et à toute régie intermunicipale, chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, l'obligation d'adopter et de transmettre annuellement au ministre de la Sécurité publique un rapport d'activités pour l'exercice précédent;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de M. Michel Blondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents approuve le rapport annuel d'activités 2024 à être présenté au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska.

### **2025-07-14-06 AJOUT D'UNE BARRIÈRE**

Il est proposé par Mme Sonia Roberge et adopté à l'unanimité des conseillers présents de faire l'ajout d'une barrière en haut de l'escalier d'accès du 2<sup>e</sup> étage.

### **2025-07-14-07 RÉOLUTION DÉPÔT À TOUTE HEURE, CAISSE DESJARDINS**

Il est proposé par M. Éric Pariseau et adopté à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer au programme de dépôt à toute heure combinée au guichet de la Caisse Desjardins et de nommer Mme Geneviève Boutin, directrice générale greffière-trésorière comme personne responsable des dépôts. Il est également résolu que M. Serge Tremblay, maire et Mme Geneviève Boutin, directrice générale greffière-trésorière sont nommés comme personnes signataires de l'entente.

### **RÉSOLUTION OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT PRIMEAU, TECHNI-CONSULTANT**

Point reporté

### **2025-07-14-08 RÉOLUTION OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT TECQ 2024-2028, TECHNI-CONSULTANT**

Il est proposé par M. Steve Roy et adopté à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat d'accompagnement pour la TECQ 2024-2028 à Techni-Consultant au montant de 12 072.37\$ (taxes comprises).

### **DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS CONCLUS AVEC UN EMPLOYÉ, UNE ENTREPRISE OU UN ÉLU**

Mme Geneviève Boutin dépose la liste des contrats conclus avec un employé, une entreprise ou un élu.

## **VARIA**

### **2025-07-14-09 RÉOLUTION OCTROIE MANDAT DE LA BOÎTE D'URBANISME**

Il est proposé par M. Éric Pariseau et adopté à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer un mandat à La boîte d'urbanisme pour la modification du zonage du 15 rue Principale et pour la réglementation des unités d'habitation accessoire.

### **2025-07-14-10 RÉOLUTION REMBOURSEMENT FRAIS DE DÉPLACEMENT MME SONIA ROBERGE**

Il est proposé par Mme Cathy Bishop et adopté à l'unanimité des conseillers présents de rembourser les frais de déplacement de Mme Sonia Roberge pour la représentation de la Municipalité à la remise des prix du Réseau Biblio CQLM à Yamachiche.

### **DÉPÔT FIN DE CONTRAT MME CAMILLE O'BYRNE**

M. Serge Tremblay fait le dépôt de la lettre de fin de mandat de Mme Camille O'Byrne. Elle quittera le 15 août 2025.

### **2025-07-14-11 RÉOLUTION OCTROIE DE CONTRAT AUGER SÉCURITÉ**

Il est proposé par M. Éric Pariseau et adopté à l'unanimité des conseillers présents d'apporter les correctifs à notre système de sécurité et d'adhérer au contrat de surveillance de Auger Sécurité tel que soumis par la firme. Il est également résolu de mandater M. Serge Tremblay, maire et Mme Geneviève Boutin, directrice générale greffière-trésorière comme personnes mandatées pour la signature de l'entente de 3 ans.

## **CORRESPONDANCES DIVERSES**

2025-07-14-12 Résolution octroie d'un soutien financier MIRA

Il est proposé par Mme Cathy Bishop et adopté à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 50\$ à la fondation MIRA.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. Réjean Dupras et Mme Chantal Côté demandent des informations supplémentaires sur le tracteur et les équipements de déneigement.

### **Clôture et levée de l'assemblée.**

Il est proposé par M. Steve Roy de lever la séance au 14 juillet 2025 à 19h50. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.**

Serge Tremblay, Maire

**Par la présente, la greffière-trésorière certifie qu'il y a les fonds budgétaires et crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.**

**En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.**

Serge Tremblay  
Maire

Geneviève Boutin  
Directrice générale  
greffière-trésorière